

Yves VANDEWALLE, est Vice-président du Conseil général en charge du développement économique et de l'économie numérique. Il est Conseiller général des Yvelines depuis 1999 pour le canton de Chevreuse et Député de la 2ème circonscription des Yvelines depuis le 20 juillet 2007. Président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse depuis 1998, il est également Premier vice-président de la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Claudine ZYSBERG, CGDD (Commissariat général au développement durable), est chargée de mission tourisme, sports et montagne, au sein du Commissariat général au développement durable (CGDD) du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL). Elle est chargée d'intégrer les questions d'environnement et de développement durable dans les dossiers d'aménagement touristique (golfes, parcs de loisirs, sports motorisés, remontées mécaniques) par des outils réglementaires ou méthodologiques et de promouvoir un tourisme durable et respectueux de l'environnement aussi bien dans les parcs naturels que sur le littoral ou en montagne.

Sylvie BARRERE, Atout France. Au sein d'Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, opérateur unique de l'Etat en matière de tourisme chargé d'assurer le développement de ce secteur, Sylvie BARRERE occupe la fonction de chargée de mission auprès du Directeur de la Stratégie, de l'Observation et des Nouvelles technologies, en charge du développement durable du tourisme. Son action prend appui sur la « Stratégie Destination France 2010-2020 ».

Gérard BAILLY, Musée du quai Branly, est conseiller pour le développement durable et le renouvellement du bâtiment au musée du quai Branly. En février 2011, le musée a signé la Charte développement durable des établissements publics et entreprises publiques et a réaffirmé son engagement en faveur de la protection de l'environnement, du développement équitable et du progrès social. Le musée s'emploie notamment à diminuer l'impact de ses activités, en particulier par une meilleure gestion des bâtiments, tout en garantissant le confort des visiteurs, du personnel et la conservation des œuvres.

Augustin LAVAL, Solar Hotel, est chef de projets. Construit il y a 18 ans, l'hôtel compte 26 chambres (dont 2 pour handicapés) sur 7 étages dans le centre de Paris. Les premières améliorations environnementales ont été réalisées dans les années 2000. Il est aujourd'hui double labélisé Clef Verte et Ecolabel Européen. L'Hôtel Solar inscrit pleinement le développement durable au cœur de sa stratégie.

Frédéric MULLER, Hôtel Courtyard Paris Defense, Responsable technique depuis septembre 2010 et résolulement sensible aux problèmes d'empreintes environnementales, Frédéric MULLER a initié au sein de l'Hôtel Courtyard à l'obtention d'une labellisation écologique. L'Hôtel Courtyard a obtenu l'Ecolabel Européen en 2010, mais ses actions environnementales continuent à évoluer. En effet, Frédéric MULLER inscrit les actions de son établissement dans une logique d'amélioration continue.

Réka CSEPELI, CRT Paris-Ile-de-France, est responsable de la mission Développement Durable au Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France au sein de la Direction Ingénierie-Qualité. Cette Direction accompagne les politiques régionales définies dans la Stratégie régionale de développement du tourisme et des loisirs 2011-2016 qui fait de l'amélioration de la qualité globale de la destination une priorité. Dans ce cadre, le CRT accompagne les professionnels du tourisme dans leur démarche développement durable à l'aide de différents dispositifs.

Estelle GUILARD, La Clef Verte, est chargée de mission pour le label Clef Verte depuis juin 2010, et coordonne le label depuis septembre 2011. La Clef Verte est un label volontaire annuel qui valorise les établissements touristiques (campings, gîtes, chambres d'hôtes, résidences, auberges de jeunesse et restaurants) les plus dynamiques en matière de gestion environnementale, tant sur le plan des infrastructures que celui de la communication et de la sensibilisation.

Sylvie LAHUNA, Yvelines Tourisme, est directeur d'Yvelines Tourisme depuis novembre 1998. En 2010, Yvelines Tourisme a pris en compte les enjeux du tourisme durable dans sa stratégie générale car il s'agissait d'une opportunité nouvelle en terme de développement qui correspond aux attentes des consommateurs. Ce dispositif a été initié sur le territoire du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et sera étendu à l'ensemble du territoire des Yvelines en 2012.

Boris BAILLY, I Care Environnement (animateur), est directeur associé du cabinet de conseil I Care Environnement (www.i-care-environnement.com). Economiste, il a eu successivement la responsabilité, au cours de ses dix années passées à l'ADEME, des politiques régionales de lutte contre le changement climatique, des partenariats de communication, de coordinateur inter régional et enfin de conseiller de la Présidente, Chantal Jouanno.

Les ATELIERS de L'ÉCO DÉPARTEMENT

Éco-tourisme : de la connaissance des marchés à l'action marketing

Mardi 27 mars 2012
de 8 h 30 à 12 h

Archives départementales des Yvelines
2 avenue de Lunca
78180 Montigny-le-Bretonneux



Programme

8h30 **Accueil**

9h **Introduction**

Pourquoi est-il important d'adopter une démarche visant à préserver et valoriser l'environnement dans l'offre touristique ?

- M. Yves VANDEWALLE, Vice-président en charge du développement économique et de l'économie numérique du Conseil général des Yvelines

9h15 **Les éco-clientèles**

L'émergence des éco-clientèles : qui, quand, pourquoi, comment ? Pratiques actuelles et tendances.

- Mme Claudine ZYSBERG - Chargée de mission tourisme, montagne et sports
Commissariat général au Développement durable / Ministère du Développement Durable
- Mme Sylvie BARRERE – chargée de mission développement durable du tourisme
Atout France

10h **Construction et valorisation d'une offre éco-tourisme : témoignages**

Comment construire une offre d'éco-tourisme : quelles démarches et organisation ?
Comment valoriser cette offre auprès des clients ?

- M. Gérard BAILLY - Conseiller en charge du Développement Durable
Musée du Quai Branly
- M. Augustin LAVAL - Chef de projet - Solar Hôtel
- M. Frédéric MULLER - Responsable Technique
Hôtel Courtyard by Marriott Paris Defense

11h **Dispositifs d'accompagnement**

Quels sont les dispositifs d'accompagnement qui existent pour aider les professionnels du tourisme dans leurs démarches ? : outils, partenariats, contacts, labels, guides.

- Mme Réka CSEPELI - Responsable développement durable - CRT Paris-Ile-de-France
- Mme Estelle Guillard - Coordinatrice nationale du label - La Clef Verte

11h45 **Conclusion**

- Sylvie LAHUNA, Directeur - Yvelines Tourisme

Animateur : Boris Bailly,
Directeur associé I-Care Environnement



LES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'ÉCO-TOURISME

L'ambition de l'éco-tourisme est de développer un tourisme qui préserve l'équilibre entre les loisirs touristiques et les aspects environnementaux. Pour l'ensemble de la filière touristique yvelinoise, il s'agit d'intégrer cette notion dans les pratiques : choix du positionnement, capture de nouvelles clientèles, développement des partenariats, intégration des nouveaux éléments (transports doux, gestion environnementale partagée, etc.).

Les acteurs touristiques peuvent devenir de vrais éducateurs au respect de cet environnement au travers de leurs installations et des activités pédagogiques qu'ils pourraient développer pour leurs visiteurs.

De plus en plus de personnes sont sensibles à cet enjeu et vont donc privilégier les accueils touristiques marqués par cette orientation.

PRÉSENTATION DE L'ATELIER

Le Conseil général, éco Département, a initié une série d'Ateliers Thématiques en lien avec des sujets environnementaux. Ces Ateliers Thématiques ont vocation à faire se rencontrer et dialoguer les entreprises et collectivités, valoriser les éco-filières du département et rapprocher l'offre de la demande.

L'Atelier Thématique sur l'éco-tourisme a comme objectif de sensibiliser et encourager les professionnels du tourisme yvelinois à une démarche d'éco-tourisme, afin de mieux répondre à une demande croissante d'une clientèle émergente. Des témoignages de professionnels du tourisme franciliens illustreront les interventions sur le profil des éco-clientèles et les dispositifs de soutien de divers organismes publics ou privés. L'Atelier thématique est également une belle opportunité d'échanges et de rencontres entre acteurs de la filière.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES AGIT

> PROGRAMME ECO DÉFIS

Les éco-défis sont une opération menée en partenariat par la Chambre de Commerce et d'industrie de Versailles Val d'Oise/Yvelines, Yvelines Tourisme et le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Cette opération consiste à valoriser, par l'obtention d'une distinction, les partenaires touristiques yvelinois volontaires qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement.

Pour plus d'informations :

<http://www.yvelines.fr/cadre-de-vie/environnement/nature/les-loisirs-de-pleine-nature/>

> APPEL À PROJETS EN FAVEUR DE « LA VALORISATION ET DE L'ANIMATION DE LA SEINE »

Dans le cadre d'Yvelines Seine, le Conseil général des Yvelines a choisi de poursuivre et d'accélérer son investissement sur un territoire stratégique pour le développement équilibré des Yvelines et la concrétisation du Grand Paris : l'axe Seine Paris - les Yvelines - Rouen - Le Havre. Parmi les nombreuses orientations prises dans ce cadre, la promotion touristique de la vallée de la Seine constitue un facteur d'attractivité essentiel à son développement.

C'est en ce sens que l'Assemblée départementale des Yvelines a décidé, en sa séance du 3 février 2012, de lancer un **appel à projets permettant d'encourager l'émergence d'initiatives locales visant à valoriser la Seine et ses abords.**

Il vise à développer des projets d'envergure que les riverains et touristes pourront s'approprier dont les thèmes principaux sont :

- > les activités fluviales (croisières, activités nautiques, accueil des plaisanciers, ...)
- > l'animation culturelle et touristique (amélioration de l'offre d'hébergement et de restauration)
- > la valorisation environnementale des espaces ouverts associés au fleuve (essor des circulations douces, aménagement des espaces naturels...)

Il soutient des projets en lien avec la Seine portés par des acteurs publics comme privés, et ce jusqu'à 50% du coût du projet. Les projets présentés devront être d'envergure, générer des flux touristiques et être réalisés ou engagés avant le 31 décembre 2014.

Pour plus d'informations :

<http://www.yvelines.fr/cadre-de-vie/environnement/yvelines-seine/appe-a-projets-exceptionnel-en-faveur-de-la-valorisation-de-lanimation-de-la-seine/>